

CREIL le mag

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE VILLE

DOSSIER

Habitat indigne ou dégradé Des solutions existent !



ACTUS

La Maison de Santé
Pluriprofessionnelle
ouvre ses portes

P. 08

FOCUS

Quand les adolescents
sont sensibilisés aux
dangers du web

P. 15

SOMMAIRE

**Bimestriel d'information
de la Ville de Creil**
Hôtel de Ville - Place F. Mitterrand
BP 76 - 60109 Creil Cedex
Tél. : 03 44 29 50 00

Directeur de la publication :
Jean-Claude Villemain
Rédacteur en chef :
Mélanie Ozeray
Rédaction :
Marie-Charlotte Lanta
et Frédéric Noury avec la
collaboration des Services municipaux.

Maquette et mise en page :
Pierre Clavier

Crédits photos :
Sylvia Dhersignerie,
Camion électro, iStock

Impression :
Imprimerie RAS

Diffusion :
Kepha publicité

Tirage:
15 500 exemplaires

Dépôt légal :
ISSN 2608-3566



Retrouvez-nous sur le site internet

www.creil.fr

et sur les réseaux sociaux



Hôtel de Ville

Place François Mitterrand BP 76 - 60109 Creil Cedex
Tél : 03 44 29 50 00 / Fax : 03 44 29 50 02

info@creil.fr

Lundi de 13h30 à 17h,
du mardi au vendredi de 9h à 11h30
et de 13h30 à 17h,
et samedi de 9h à 11h30.

Mairie de quartier Rouher

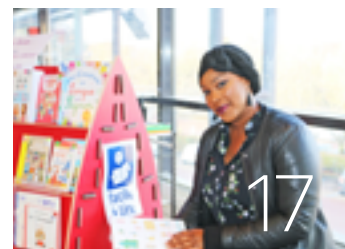
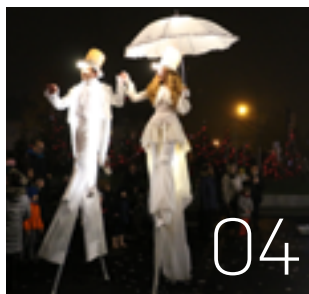
16, place de l'Église
Tél : 03 44 24 00 97 / Fax : 03 44 28 20 89

Mairie de quartier du Moulin

10, passage Jean Goujon
Tél : 03 44 25 24 06 / Fax : 03 44 28 20 85

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

80, rue Victor Hugo
Tél : 03 44 62 70 00 / ccas@mairie-creil.fr
Lundi de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.



04

INSTANTANÉS

Retour en images

10

DOSSIER

Lutte contre l'habitat
indigne ou dégradé.
Des solutions existent !

06

ACTUS

07 Vidéoprotection - Les images
accessibles aux policiers nationaux

08 La Maison de Santé
Pluriprofessionnelle ouvre
ses portes

14

FOCUS

14 Rencontre avec Stéphanie
Mansy, artiste en résidence
à l'espace Matisse

15 Quand les adolescents sont
sensibilisés aux dangers du web

Si vous rencontrez des problèmes de distribution concernant ce magazine ou si vous avez des questions s'y rapportant, n'hésitez pas à contacter la Direction de la Communication et des Relations Publiques au 03 44 29 50 87.



A chaque nouvelle année qui commence on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler. Je souhaite que chacune et chacun d'entre vous puisse s'épanouir dans ses projets, qu'ils soient professionnels ou personnels et que « bonheur » soit le maître mots de 2020.

En ce début d'année, Creil le Mag vous ouvre les portes de la Maison de Santé

Pluriprofessionnelle et vous fait partager les témoignages de praticiens qui ont choisi de s'investir pour cette réalisation. Un focus sur cet équipement qui accueillera bientôt 20 professionnels de santé, médecins

généralistes, sage-femme, diététicienne, infirmières ou encore psychologues.

Le dynamisme de Creil est mis à l'honneur également avec l'obtention du label « Cités Educatives ». Grâce à ce label, parents, enseignants, associations, entreprises locales, bailleurs sociaux et services de la ville vont travailler de concert autour des établissements scolaires des Hauts-de-Creil pour mettre en place des actions concrètes qui participeront à la réussite éducative des enfants et des ados.

Enfin, dans ces colonnes, coup de projecteur sur le Service Communal d'Hygiène et de Santé, anciennement nommé Service salubrité. Une structure qui intervient non seulement en tant que médiatrice entre le propriétaire et le locataire, mais qui vous aide également dans toutes vos démarches quelle que soit votre situation.

Je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette année 2020 !

“ Je souhaite que chacune et chacun d'entre vous puisse s'épanouir dans ses projets (...) ”

16

INITIATIVES

16 Cinéastes en herbe

17 « Bouger pour mieux réussir » lutte contre l'analphabétisation!

18

VIE MUNICIPALE

Espace d'expression libre et conseil municipal

Jean-Claude Villemain
Maire de Creil
Conseiller départemental de l'Oise

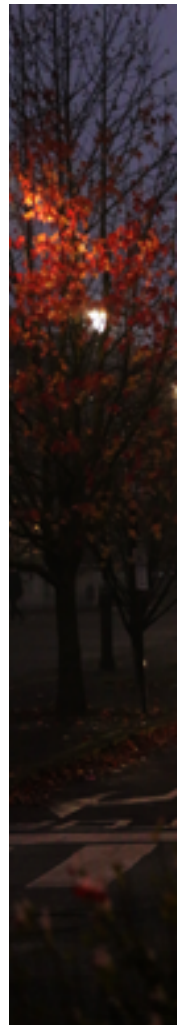
Jean-Claude Villemain



23 et 24 novembre

33^e édition du Salon
du Livre et de la BD

Lancement de l'opération
« Silence on lit » lors de l'inauguration.



14 décembre

Coupe de l'Oise

Il ne fallait pas être frileux !
Les compétiteurs les plus vaillants
ont traversé l'Oise à la nage.

3 décembre

Fêtes de fin d'année féerique

Creil a revêtu son habit de lumière avec les illuminations de Noël. Pour l'occasion, petits et grands ont profité d'un spectacle d'échassiers.



1^{er} décembre

Repas des aînés

Carton plein pour cette manifestation ! Plus de 450 personnes sont venues danser sur la parquet de la salle de la manufacture.



10 décembre

Magic Bus Action pédagogique, participative et itinérante avec la GAM

Les élèves de l'école Gérard de Nerval se sont essayés à la musique électronique. Au sein de l'ACSO, se sont pas moins de 400 élèves qui ont découvert des instruments originaux en s'amusant à improviser des séquences musicales et sonores au sein du Camion Electro.



Recensement de la population

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain



Comme chaque année, l'INSEE organise le recensement de la population. Si vous faites partie du panel de recensement, un agent recenseur (muni d'une carte tricolore avec photo) se présentera à votre domicile, entre le 16 janvier et le 22 février. Merci de lui réserver un bon accueil. Deux choix s'offriront à vous : le recensement par questionnaire papier ou en ligne.

➤ Pour toutes questions, contactez le service recensement au 03 44 24 74 38.

Creil labellisé



Pour sa première candidature au label Villes et Villages prudents décerné depuis deux ans par l'association Prévention Routière, Creil a reçu deux cœurs qui traduisent les actions de la Ville en faveur de la prévention et la sécurité routières.

➤ Plus de renseignements sur le site internet de la Ville, rubrique « Actualités »

Thé-dansant

Mercredi 12 février à l'espace culturel La Faïencerie

Vous avez 60 ans et plus ? Venez danser le temps d'une après-midi sur les tubes des années 60 à aujourd'hui !

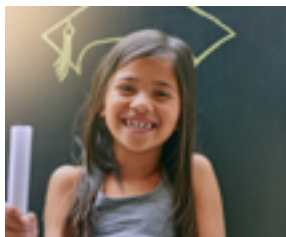
➤ Renseignements et inscriptions jusqu'au 3 février au 07 70 03 70 98.

Tarifs : 10 € pour les creillois / 12 € pour les extérieurs.

Une manifestation organisée par la Ville, en partenariat avec le CCAS.

Creil labellisée « Cités éducatives »

Mobiliser les énergies autour du devenir de la jeunesse des quartiers prioritaires



Dévoilés en septembre par le ministre de l'Éducation nationale, les Hauts de Creil font partie des territoires labellisés « Cités éducatives ». Dans le cadre de la Politique de la Ville, ce label permet de mobiliser tous les acteurs du territoire autour des établissements scolaires pour la réussite des enfants et des jeunes, du plus jeune âge jusqu'à leur insertion professionnelle.

Un projet concerté

Depuis le mois d'octobre, un comité de pilotage se réunit autour du principal du collège Gabriel-Havez, qui coordonne le projet avec la Mairie de Creil. Des réunions de concertation sont en cours et rassemblent parents, enseignants, associations, entreprises locales, bailleurs sociaux et services jusqu'à fin janvier 2020 pour définir les actions à mener dans le cadre de ce projet.

UNE « MAISON DES PARENTS » OUVRIRA SES PORTES PROCHAINEMENT



Axée sur l'accueil des parents et l'accompagnement à la parentalité, ce lieu d'information, d'écoute et d'orientation, leur permettra d'échanger sur différentes thématiques de leur vie quotidienne et de les soutenir dans leurs démarches (éducatives, administratives, ...)

➤ Rendez-vous sur le site internet de la Ville, rubrique « Grands projets » pour connaître les modalités de la concertation.

Voyage aux pays de la fraternité avec Le cri du Caire et Al Manara

Soirée unique à ne pas manquer samedi 18 janvier à la Faïencerie Théâtre. Avec « Le cri du Caire » et « Al Manara », c'est à un voyage poétique et musical auquel les spectateurs sont conviés.

« Le cri du Caire », c'est le résultat d'une rencontre entre 2 artistes, Eloi Baudimont, pianiste compositeur et chef d'orchestre belge, et Ramzi Aburedwan, violoniste et altiste, fondateur de l'Ensemble national de musique arabe de Palestine.

Un projet qui a demandé des mois de travail « Pendant un an, nous avons écrit des musiques : les morceaux de Ramzi puis les miens en guise de réponse. Ensuite, nous avons répété en Belgique, en Palestine et en "terrain neutre" en Tunisie. Il fallait nous accorder. », explique Eloi Baudimont. Il conclut : « Creil, ville cosmopolite, est idéale pour recevoir notre message, car plus le public est métissé mieux nous rentrons en dialogue avec lui. »



12 musiciens belges et palestiniens qui prônent la fraternité entre les peuples.

Tarifs : 25 € et 30 €. À l'entracte, restauration inspirée des cuisines méditerranéennes au Flora.

Vidéoprotection

Les images accessibles aux policiers nationaux



Pour faciliter et sécuriser les conditions d'intervention des policiers nationaux ainsi que conforter la coopération entre la police municipale et la police nationale, la ville de Creil et les services de la Direction Départementale de la Sécurité Publique de l'Oise (DDSP) ont souhaité renforcer leur collaboration en matière d'usage des systèmes de vidéoprotection. Signée le 9 décembre dernier, une convention de partenariat permet à la Ville, par l'intermédiaire de son CSU (Centre de Supervision Urbaine), de déporter vers l'Hôtel de police les images lorsque les situations l'exigent. Le partenariat entre la police municipale et la police nationale est ainsi accentué pour renforcer toujours plus la sécurité et la tranquillité publique et lutter contre les incivilités.

CSU DE LA
VILLE DE CREIL

23
CAMÉRAS DE
VIDÉOPROTECTION

24h/24

7j/7

La police municipale élargit ses horaires



Pour être toujours au plus proche de la population et assurer une plus grande présence sur la voie publique, les horaires de la police municipale évoluent. Les agents seront ainsi dans les rues de la Ville, en mission d'ilotage à pied ou en voiture, le lundi de 10h à 18h, du mardi au vendredi de 8h à 23h (au lieu de 7h à 21h) et le samedi de 13h à 21h.

Bonne lecture avec la « Boîte à Livres »

Vous avez sans doute remarqué les cabines téléphoniques anglaises installées rue du Valois et place Carnot ! Petites bibliothèques de rue, il s'agit des Boîtes à Livres. Chacun peut y déposer et/ ou emprunter gratuitement les livres qu'il souhaite.

Deux nouvelles Boîtes à Livres verront le jour. Une est déjà prévue dans le quartier Somasco par les habitants dans le cadre du budget participatif, et une autre au sein du lycée Jules-Uhry.



Un projet mené par les Médiathèques de Creil et l'association La Ville aux Livres.

En déposant ou en empruntant un livre dans une Boîte à Livres, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement. Pensez-y !

+ de
100
LIVRES
à découvrir

Château de Creil

« Soutenons nos monuments »

Au mois de novembre dernier, vous avez été nombreux à vous mobiliser pour soutenir le projet de restauration du château de la Ville dans le cadre de l'opération « Soutenons nos monuments ». Un grand MERCI pour votre participation !

Vous souhaitez en savoir plus ? Découvrez l'important projet de restauration et de mise en valeur de la salle médiévale sur le site Dartagnans.fr, plateforme de financement participatif dédiée au patrimoine, sur laquelle une campagne de soutien au projet est en ligne, ou rendez-vous sur le site internet de la Ville, rubrique « patrimoine creillois ».

Réaménagement de la place St-Médard

Information et concertation

Vous avez été nombreux à participer à la concertation en ligne sur le futur aménagement de la place St-Médard et ses abords, lieu emblématique du cœur de ville creillois. Nouveaux mobiliers urbains, jeux d'enfants, commerces, végétation... Les participants ont exprimé leurs souhaits d'aménagements tel un

jeu en ligne et modéliser leurs idées en 3D. Une première dans l'Oise pour co-construire avec les habitants le futur visage de la place.

Vous souhaitez connaître les grandes tendances de cette e-concertation ? Et, participer à la seconde étape de travail ?



Deux dates sont à retenir :

- Mercredi 5 février : Restitution de la e-concertation, à 18h30 en salle du conseil municipal.
- Vendredi 7 février : Atelier de co-construction pour affiner le projet de réaménagement. Venez donner votre avis !

AUX PETITS SOINS DES CREILLOIS



La Maison de Santé Pluriprofessionnelle Marie Curie ouvre ses portes

Après plusieurs mois de travaux, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP), située dans le quartier des Cavées, accueillera patients et praticiens d'ici quelques semaines. Une nouvelle structure médicale qui participe à la dynamisation du territoire en matière de santé.

Porté par la Ville avec l'aide du Centre Communal d'Action Sociale, le projet de la MSP est lancé en 2013. Etudes de faisabilité, recherche de financements et subventions, mobilisation des médecins, réalisation des travaux, de nombreuses étapes ont permis la création de cette nouvelle structure médicale moderne, spacieuses et accessible à tous. Mobilisée autour du projet médical du Dr Svetlane Dimi, la MSP Marie Curie regroupera un en seul lieu des professionnels de santé médicaux et paramédicaux. Deux médecins généralistes, une sage-femme, une diététicienne, deux infirmières, deux psychologues vont s'installer. « Un médecin supplémentaire, deux autres infirmières, un ostéopathe, un podologue souhaitent nous rejoindre, se réjouit Svetlane Dimi. Nous

**COÛT
DE LA RÉALISATION
2,4 M€**

serons bientôt une vingtaine de praticiens. » Elle explique : « Pour fonctionner, nous avons créé une association et une société interprofessionnelle de soins ambulatoires. La mairie a proposé un ensemble de modalités sur 3 ans (attractivité et progressivité des loyers, prise en charge de la vacance des locaux et de certains frais de fonctionnement, gardiennage...) ».

EN CHIFFRES

800 m²

23
SALLES

20
PRATICIENS ATTENDUS

2^E CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Après avoir signé un premier Contrat Local de Santé (CLS) en 2015, aujourd'hui la Ville va plus loin en signant, le 11 décembre dernier un CLS de seconde génération avec pour partenaires l'Agence Régionale de Santé, le conseil département de l'Oise, la Préfecture et la CPAM.

Il s'articule autour de trois axes : les publics jeunes, les publics en situation de précarité économique et sociale, la promotion d'un environnement favorable à la santé.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet de la Ville, rubrique « Solidarité et santé ».

À LA RENCONTRE DES PRATICIENS

Pourquoi ont-ils été séduits par la MSP Marie Curie ? Comment le projet médical va-t-il évoluer ? Quels avantages pour les professionnels de santé et les patients ? Nous avons donné la parole à 4 praticiens.

« Réaliser de petites interventions

Dr Mokhtar Djaafar, généraliste

Au fil d'une carrière d'urgentiste, le Dr Djaafar a souhaité changer d'horizon. « Clinique et hôpital, c'est de l'abattage, on n'a plus de temps à consacrer aux patients. Le projet creillois m'a séduit. D'un côté nous sommes les seuls à accepter de nouveaux patients alors que les départs en retraite se multiplient, et de l'autre nous allons soulager les urgences de l'hôpital. Nous allons monter une unité de soins programmés pour réaliser des petites interventions. Nous ne sommes pas concurrents mais complémentaires avec l'hôpital avec lequel nous passerons une convention. Et nous développerons la téléconsultation pour éviter à certains patients d'avoir à se déplacer. »

« Travailler en équipe

Sandra Desmoulin, infirmière

À 33 ans, Sandra Desmoulin a derrière elle cinq ans à l'hôpital Cochin à Paris et trois ans au centre de rééducation Rothschild à Chantilly. « C'est plaisant de travailler en équipe. Nous proposons une suite à l'hôpital avec un parcours de soins, les patients ne sont pas abandonnés chez eux. La MSP va offrir une palette de praticiens afin de satisfaire la demande de la population. »



« Mieux accompagner le patient

Nogaye Diaw, sage-femme

Après 17 années passées à la maternité de l'hôpital de Creil, Nogaye Diaw, 42 ans, a saisi l'opportunité de la MSP l'an dernier. « Je ne me retrouvais plus dans la façon de travailler, de faire vite. J'aime être à l'écoute, prendre le temps pour mieux accompagner le patient. Je redécouvre d'autres facettes du métier. J'ai élargi ma vision avec une prise en charge globale. En considérant des critères familiaux, sociaux, psychologiques, etc., nous réalisons de vrais parcours de santé. »

« Un projet de santé captivant

Céline Allèbe, psychologue clinicienne

Devenir psychologue était son vœu dès le collège à Creil. « Ce n'est pas tant la nouvelle structure qui m'attire, mais la possibilité de travailler correctement auprès des patients. Ce projet de santé est captivant à mettre en place pour concourir à l'évolution de la ville. »

COMMENT LE CCAS AMÉLIORE VOTRE QUOTIDIEN

CCAS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mettre en œuvre la politique sociale et solidaire de prévention de la ville, c'est en résumé la mission du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Au cœur de son action : la santé,

l'autonomie de la personne, le logement et les aides sociales.

Pour cela, le CCAS propose en direction des familles, des personnes en situation de handicap, des seniors et toutes personnes en situation de précarité, de nombreuses actions et animations : ateliers cyber-espace, thé dansant, journée de sensibilisation au handicap, ateliers pour l'insertion sociale et professionnelle... Sur le volet de la santé, elle met en place des campagnes de vaccination gratuite, sensibilise à la prévention du cancer, du diabète et du VIH, attire l'attention sur les risques d'addictions et propose une écoute psychologique à un public précaire.

La structure communale octroie aussi les aides financières et alimentaires et anime une épicerie sociale (CESAM).

EN CHIFFRES

Le CCAS de Creil, c'est :

50
AGENTS

370
FAMILLES
reçues
en permanence
logement

1200
PERSONNES
aidées par l'épicerie
sociale (CESAM)

1500
DEMANDES
d'aides par an

15 000
PASSAGES
par an à l'accueil

44 500 €
D'AIDES
FINANCIÈRES
distribuées

83 500 €
D'AIDES
ALIMENTAIRES
allouées

Découvrez les programmes d'animations du CCAS (Seniors, CESAM et Santé) sur le site internet de la Ville, rubrique « Actualités ».



HABITAT INDIGNE OU DÉGRADÉ

Propriétaires ou locataires : des solutions existent !

Habiter un logement décent et sain est un des droits fondamentaux de toute personne. Pas toujours facile pourtant, lorsqu'il y a péril en la demeure, de s'y retrouver entre les droits et devoirs du propriétaire et du locataire. Pour assurer des logements de qualité, lutter contre les marchands de sommeil et améliorer le patrimoine, la ville de Creil avec l'agglomération, le département et l'Etat sont engagés dans un vaste plan d'action. En effet, nombreux sont les dispositifs qui permettent aux locataires, comme aux propriétaires, de lutter contre l'habitat indigne. Quelles sont les études en cours ? Quelles aides sont possibles ? Et, comment cela se traduit-il au quotidien sur le terrain pour les agents de la Ville ? Rencontre avec Abdelkarim Abbes, Inspecteur de salubrité au Service Communal d'Hygiène et de Santé de Creil, lors d'une visite de contrôle pour en savoir plus.

C'est un duplex de 82 m² dans le centre-ville de Creil, charmant en apparence. Et pourtant, sa locataire sort de plusieurs mois de procédure avec son propriétaire : « Après 4 jours sans eau, j'ai craqué. J'avais eu deux dégâts des eaux en une semaine, je détestais rester chez moi, cela ne pouvait plus durer. J'ai envoyé un mail au Service Communal d'Hygiène et de Santé de la mairie (anciennement service Salubrité) et ils ont été très réactifs. Si j'avais su je l'aurais fait bien plus tôt ! ». En effet, en moins d'une semaine, deux inspecteurs du service se sont déplacés chez elle et ont engagé une procédure de péril après du Tribunal Administratif.

« Lorsqu'un signalement de désordres nous est donné, nous inspectons tout, et nous avons une vision plus large que les occupants. Dans le cas-ci, nous avons constaté plusieurs dangers pour la sécurité et la santé des habitants : les murs de la salle d'eau sont couverts de moisissures et champignons, l'aération est insuffisante, deux fenêtres ne ferment plus et nous avons découvert un trou dans le plancher de la douche, ainsi qu'une fragilité de l'escalier menant aux chambres. » Une interdiction d'accès à la salle d'eau est prononcée sur le champ.

Le propriétaire doit réaliser les mesures d'urgence

Mis en demeure de réaliser des travaux en moins d'un mois, le propriétaire conciliant a répondu immédiatement : « La mairie et le Tribunal ont fait leur travail, estime-t-il. Il y en a entre 20 à 25 000 euros de travaux. Je pense pourtant que la locataire aurait pu régler ses problèmes de fuite avec son assurance. Selon moi, j'en paye les frais aujourd'hui. » Pour sa locataire, dans le logement depuis 2014, c'était à lui d'assurer l'étanchéité de la douche et du lavabo, dont la vétusté a selon elle entraîné les dégâts des eaux puis du plancher. Aujourd'hui ces deux personnes n'ont plus d'échange, même si le bail se poursuit sous le contrôle du gestionnaire du bien, mais la locataire est satisfaite des travaux effectués. « Je suis rassurée, et mes filles aussi », explique t-elle.

Dans ces cas-là, la communication étant souvent rompue entre les locataires et les propriétaires, le Service Communal d'Hygiène et de Santé de la Ville fait le lien.



Habitat indigne : Définition

Un logement indigne désigne deux types d'habitat :

- Un local mis à disposition alors qu'il est par nature impropre à un usage d'habitation (garage, cave, hangar etc.) ou qu'il ne respecte pas les critères fixés par la réglementation (par exemple une pièce principale ayant une surface habitable de moins de 9m² et une hauteur sous plafond au moins égale à 2,20m).
- Un logement considéré comme insalubre ou indécent, c'est à dire dangereux pour la santé de ses occupants (ou du voisinage), du fait de son état ou de ses conditions d'occupation. Par exemple : manque d'aération, de lumière, de chauffage, installations électriques dangereuses ou amas d'ordures du locataire, présence de nuisibles etc.

↳ Pour le technicien en charge du dossier à la mairie, celui-ci se termine bien. Mais ce n'est pas toujours le cas : « Parfois le propriétaire n'a pas les moyens d'effectuer les travaux dans le délai d'un mois. La mairie a la possibilité de s'en charger (travaux d'office après mise en demeure), et demande ensuite un remboursement au propriétaire plus 8% de frais. D'autres fois on n'arrive pas à retrouver un propriétaire, ou celui-ci ne veut pas payer. En outre, lorsque les travaux demandés au prioritaire ne sont pas réalisés, le service peut effectuer un signalement au procureur de la république afin que le propriétaire comparaisse devant le tribunal pour location de logement dangereux. Certaines procédures peuvent durer deux ans, selon l'ampleur des désordres. Mais cela vaut la peine de nous solliciter lorsqu'un logement présente des signes d'insalubrité. Les locataires, comme les propriétaires, ne connaissent pas

leurs droits. et outre le volet correctif, le service est aussi présent pour conseiller propriétaires et locataires ».

À ce titre, l'Etat a mis en place un nouveau numéro unique de signalement d'un logement indigne, le 0806 706 806, qui vient s'ajouter aux moyens dont disposent les creillois pour signaler une situation d'insalubrité.

Le rôle du Service Communal d'Hygiène et de Santé n'est pas de prendre parti pour le locataire ou le propriétaire. C'est de faire en sorte que le logement soit sécuritaire.

Rappelons en conclusion les devoirs de chacun pour maintenir un habitat de qualité : au propriétaire la responsabilité de louer un logement sain et décent ; au locataire la charge de l'entretenir au quotidien et de l'occuper de façon « raisonnable ».

Des moyens pour réaménager le centre-ville de Creil

Avec 221 autres communes, Creil a été choisie en 2018 par le Gouvernement pour faire partie du dispositif « Action Cœur de Ville ». Concrètement, 5 milliards d'euros seront distribués aux communes concernées. Objectif : lutter contre le déclin des centres de villes moyennes, en y ramenant les habitants et les commerces. Le volet habitat à Creil est l'une des priorités, en témoigne la convention signée avec Action Logement.

Dans le cadre du dispositif une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain sur le logement va être lancée en 2020. Il s'agit d'une part de déployer des outils incitatifs et coercitifs pour la rénovation de l'habitat (accompagnement à la rénovation thermique et énergétique, mise en œuvre du programme « Habiter mieux... »). Et, d'autre part, d'opérer un travail de ciblage et de traitement des bâtiments et logements privés qui sont les plus dégradés. Aujourd'hui, une vingtaine d'adresses sont déjà identifiées.



Avec des briques de souches de cheminée et une partie du mur de façade qui risquaient de tomber sur la voie publique, l'immeuble du chic parisien menaçait la sécurité des personnes.

Dans le cadre d'une procédure de péril, la copropriété a donc été mise en demeure de supprimer ce risque grave et imminent.

Le Service Communal d'Hygiène et de Santé est d'ailleurs intervenu en exécutant des travaux provisoires de mise en sécurité. A ce jour, une réflexion est menée par la Ville afin que cet immeuble soit réhabilité avec le dispositif Action Cœur de Ville.

Quelles aides pour les propriétaires ?

Que faire lorsqu'on est propriétaire d'un logement habité et qu'on n'a pas les moyens de l'entretenir ? En premier lieu, se tourner vers l'ADIL (agence départementale d'information sur le logement). Cet organisme délivre des conseils gratuits et vous accompagne.

Que ce soit pour l'amélioration de l'habitat privé avec les aides de l'ANAH, les aides fiscales à l'investissement locatif avec travaux (dispositifs Denormandie, Pinel, Malraux), ou encore le financement de logements locatifs pour les salariés de droit privé avec Action Logement, plusieurs solutions sont offertes aux propriétaires privés qui souhaitent rénover leur bien ou investir, notamment dans le cadre des travaux de rénovation énergétique.

Et si un locataire dégrade le logement et refuse que les travaux soient entrepris ? Le propriétaire peut saisir le Tribunal d'Instance pour avoir le droit d'entrer et d'agir.

➕ Rendez-vous sur le site internet de la Ville, rubrique « Action Cœur de Ville » pour plus d'informations.

Avez-vous l'autorisation de louer ?

Attention, depuis le 5 janvier 2019, dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO), les villes de Creil, Montataire, Nogent-sur-Oise et Villers-st-Paul, ont délibérés pour demander aux propriétaires d'un logement situé dans le périmètre défini sur ces communes de solliciter d'une autorisation de louer : la mise en location ou la relocation d'un logement sont visées. La reconduction, le renouvellement de location ou l'avenant au bail n'y sont pas soumis. L'autorisation doit être renouvelée à chaque nouvelle mise en location ou relocation.

PÉRIMÈTRE AUTORISATION DE LOUER À CREIL :

https://www.creilsudoise.fr/images/Loi_Alur/Autorisation_louer-Creil.pdf

Quai d'Aval (du n°1 au n° 24, comprend les numéros pairs et impairs) | Rue Henri Barbusse | Place Charles Brobeil | Avenue Antoine Chanut | Place du Général de Gaulle | Rue Despinas (toute la rue est concernée exceptés les n° 15, 17 et 19) | Rue Jean Jaurès (n° impairs : du 1 au 97, n° pairs : du 2 au 62) | Rue Jules Juillet | Rue Louis Lebrun | Rue Fernand Pelloutier (toute la rue sauf le n°5) | Rue des Pierres | Rue Roset | Rue Stéphenson (n° 15 et 17) | Rue du Maréchal de Laitre de Tassigny | Avenue Jules Uhry | Rue de l'Union | Rue Edouard Vaillant

EN 2019, 90 DOSSIERS DE DEMANDE D'AUTORISATION DE LOUER ONT ÉTÉ ÉMIS.

LA MAIRIE A DÉLIVRÉ :

66

AVIS FAVORABLES

13

AVIS DÉFAVORABLES

10

ACCORDS TACITES



Rendez-vous sur le site internet de l'Agglomération Creil Sud Oise pour consulter le Guide Pratique Autorisation de Louer.

PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE, PLUSIEURS SERVICES À VOTRE ÉCOUTE

- Service Communal d'Hygiène et de Santé de Creil : 03 44 29 50 30
- ACSO (Agglomération Creil Sud Oise) : 03.44.64.74.60 / habitat.qualite@creilsudoise.fr
- ADIL (Association départementale d'Information sur le logement) de l'Oise : 03 44 48 61 30 et <https://www.adil60.org/>
- ANAH (Agence nationale de l'habitat) : <https://facilhabitat.gouv.fr/>

En chiffres

EN 2019, LE SERVICE SALUBRITÉ DE LA MAIRIE A TRAITÉ UNE CENTAINE DE DOSSIERS CONCERNANT L'HABITAT :

50

COURRIERS

de mise en demeure ont été envoyés

9

ARRÊTÉS DE PÉRIL

ont été prononcés

3

ARRÊTÉS

pris sur les pouvoirs de police générale du Maire pour la sécurité des habitants

5

DOSSIERS D'INSALUBRITÉ

ont été engagés auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé)

L'habitat indigne en France

600 000 logements

dont 50 % occupés par des ménages qui en sont propriétaires

1 ménage sur 5

touché par l'humidité

2,1 millions de personnes



vivant sans :



PROVOQUE / ACCENTUE

Allergies	Maladies respiratoires
Inflammations de la peau	Satumisme* ...

* présence excessive de plomb dans l'organisme

Sources : Fondation Abbé-Pierre, médias (novembre 2018)

Rencontre avec Stéphanie Mansy,
artiste en résidence à l'espace Matisse



Vivre la ville côté végétal

L'espace Matisse accueille en résidence pour trois semaines en février Stéphanie Mansy, artiste multiformes. Son projet ? Créer du lien avec les habitants, construire avec eux une œuvre éphémère, poser un autre regard sur Creil et ramener la nature à l'intérieur des murs.

« J'aime investir l'espace public avec des œuvres auxquelles on ne s'attend pas », explique Stéphanie Mansy. L'artiste de 41 ans sillonne les Hauts de France avec un regard poétique, ce qu'elle appelle « une rêverie active » sur le vivant en paysage urbain. « Mon travail tourne autour du végétal, ce qui m'intéresse c'est comment la nature s'adapte à l'architecture. »

Diplômée des Beaux Arts de Rennes en 2003, professeur à l'école d'Art de Beauvais et à Amiens, elle investit des lieux insolites, comme

une champignonnière. « Lors de ma résidence à l'Espace Matisse je souhaite travailler avec le vivant, avec l'imprévisible », déclare-t-elle.

“ Mon travail tourne autour du végétal, ce qui m'intéresse c'est comment la nature s'adapte à l'architecture.”

CRÉER DU LIEN

Outre les stages gratuits avec les enfants pendant les vacances de février, (voir encadré) l'artiste souhaite tisser des liens avec les femmes du quartier du Moulin : « J'aimerais travailler avec elles autour de la notion de la fleur, me laisser guider par leur connaissance du lieu mais aussi les amener à vivre la ville autrement, comme visiter le parc la nuit, par exemple. » Comment la nature « sauvage » reprend-t-elle ses droits malgré le bitume ? Une mauvaise herbe en

PENDANT LES VACANCES DE FÉVRIER :

Stages gratuits à l'Espace Matisse pour les enfants de 7 à 12 ans, avec Stéphanie Mansy, artiste en résidence :

Dessin & Céramique

Du 17 au 21 février de 9h30 à 12h.

Une douzaine d'enfants visiteront la champignonnière et réaliseront une série de dessins sur place, avant de les concevoir en volume à l'atelier grâce à la céramique.

Dessin & Performance - Installation

Du 17 au 21 février de 13h30 à 15h30.

Les enfants seront amenés à collecter des matériaux divers (laine, fil, terre, bois, matériaux de récupération...) pour exposer une œuvre commune, performance dessinée.

Renseignements et inscriptions :
Espace Matisse
101-119, rue J.B. Carpeaux /
Quartier du Moulin
Tél. : 03 44 24 09 19
espace.matisse@mairie-creil.fr

est-elle vraiment une ? Comment une œuvre éphémère s'inscrit-elle dans nos mémoires ? Stéphanie Mansy vous invite à une véritable expérience artistique pour casser les codes de l'exposition classique et faire entrer le végétal entre les murs.

L'exposition vivante de ses travaux et rencontres avec les enfants et les habitants est programmée pour le mois de mai 2020.

Se protéger du harcèlement
et des fake news

Réseaux sociaux : Mode d'emploi **Quand les adolescents sont sensibilisés aux dangers du web**



40 M
DE VUES

200
VIDÉOS

150 000
ABONNÉS

**Vous en avez assez de l'incivilité sur les réseaux ?
Vous aimeriez être capable de déceler le vrai du faux
sur internet ? Pour les ados et leurs parents, la Maison
de la Ville organise des ateliers vidéo en février avec
le youtubeur Siceron et son association We Art.
Parce que Youtubeur, ça s'apprend !**

Siceron, c'est son nom « de scène ». Sur Youtube, il comptabilise 40 millions de vues, 200 vidéos et 150 000 followers. Dans la vraie vie, il s'appelle Yassin Ouazarane et est community manager (communicant sur internet). Il a créé son association We art en 2011 pour transmettre sa connaissance des réseaux sociaux : « Chacun se sent protégé derrière son écran et peut décharger sa haine ou des rumeurs. J'ai voulu changer les choses à ma manière, avec des échanges et de la créativité. »



“ Nous souhaitons développer l'esprit critique des participants (...)

Son discours a séduit Fadila El Ouazzani, responsable du service Cohésion sociale et politique de la ville de Creil, qui cherchait des animations dans le cadre des directives de l'Etat en terme de prévention aux dangers du web. « Nous souhaitons développer l'esprit critique des participants, leur apprendre à vérifier l'information et éviter d'éventuels embrigadements », explique-t-elle.

VIS MA VIE DE YOUTUBEUR

Trois thèmes vont être abordés : le cyber harcèlement (pour les 13 -15 ans), la manipulation médiatique (destiné aux 15-17 ans) et la citoyenneté/l'engagement (pour les 10-12 ans) ; Puis trois façons de traiter ces sujets : une vidéo, un roman photo et un micro trottoir. Ces créations se feront par petit groupe de dix. Le tout est animé par Yassin : « Je suis là pour les secouer un peu, les piquer, pour leur faire prendre conscience des dangers. »

Quelles sont les situations dont il a été témoin ? Au delà des rumeurs ou fake news, ça va beaucoup plus loin : « Des adultes peuvent entrer en contact très facilement avec des ados via un réseau social, en se faisant passer pour un jeune, avec une fausse photo en adoptant leur langage. A partir de là on peut tout imaginer, jusqu'à un rendez-vous physique qui peut piéger. »

Parmi les nombreux conseils de Yassin, quelques règles de base sont toujours bonnes à rappeler : « 80% de la protection passe par les réglages. Sur les réseaux, on ne met rien en mode « public », et on n'accepte que les Amis d'Amis. On lit les conditions d'utilisation. Tout laisse une trace avec la puissance de l'algorithme ! ».

Pour un adolescent, être sur les réseaux sociaux est presque vital : « Les followers donnent le sentiment d'être reconnu socialement », explique Yassin. Pour lui, pas question d'interdire, car « si un jour le jeune a un problème il n'osera pas en parler à ses parents », mais plutôt d'apprendre à s'en servir.

Rendez-vous aux vacances de février et de printemps pour les ateliers à la Maison de la Ville, puis à la fin de l'année pour la diffusion au public des créations vidéo. Nous ne manquerons pas de vous faire suivre les aventures de ce projet sur les réseaux sociaux de la Ville. Affaire à suivre ...

● SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER :

Maison de la Ville
citoyennete@mairie-creil.fr
03 44 29 52 38



Cinéastes en herbe

Quand on leur donne la parole, les ados ont des choses à dire ! Retour sur la grande aventure artistique vécue par une dizaine de lycéens de Jules Uhry en option cinéma avec l'artiste plasticien Elie Blanchard et la réalisatrice Victoria Follonier. Un projet innovant coordonné et mis en place par Mathieu Sailliot, chargé d'éducation artistique et culturelle à la Grange à Musique.

« C'est quelque chose qu'on avait jamais vu, se souvient Charlotte, lors de la présentation par Elie Blanchard de son travail devant sa classe, et c'est une expérience qui nous a fait mûrir ! ». Pour Mathieu Sailliot, tout est parti de cette rencontre entre l'artiste, les jeunes et leur professeur, Agnès Van Bellegem : « On a senti qu'il se passait quelque chose, ils étaient vraiment attentifs et très intéressés par l'opportunité de livrer des choses personnelles. » « L'idée était de construire une œuvre audiovisuelle avec eux, explique Elie, pour donner la parole à des jeunes qui ne l'ont pas toujours. » Avec la documentariste Victoria Follonier, ils ont mis au point un procédé innovant, véritable performance audiovisuelle où les spectateurs assistent en direct à la fabrication du film grâce à la projection

de photos, d'objets et une sonorisation sur scène. « Nous avons créé une forme nouvelle d'expression pour une écriture collective et confronter ces jeunes à leur avenir » expliquent-ils.

« Nous avons créé une forme nouvelle d'expression pour une écriture collective et confronter ces jeunes à leur avenir. »

Le courage de l'intime

Pendant trois mois, la dizaine de lycéens est passée par toutes les étapes de création : le choix des thèmes, l'écriture en immersion à la Locomotive, la prise de vue en ville, l'enregistrement de témoignages et de sons, jusqu'à la performance en direct sur le plateau de la Grange à Musique. Le résultat ? « Maintenant l'horizon », un ovni ou « objet video non identifié » passionnant, touchant de sensibilité et de liberté de ton.

« Dès les premiers ateliers nous avons été impressionnés par leur courage. Ils abordent des thèmes parfois très intimes, comme l'identité, le genre, l'amour, le regard des autres ou les réseaux sociaux, raconte Victoria. Ils tirent une grande force de leur diversité, ils aiment leur ville et en ont une vision très différente de ce que les médias peuvent parfois renvoyer. »



Artiste, c'est un métier !

Que reste-t-il de cette création ? Des extraits du « spectacle », à voir sur le site internet du projet, mais surtout de grands apprentissages pour tous les participants. Les lycéens, en premier lieu, dont certains ont décidé de devenir cinéastes, comme Charlotte « Cette expérience m'a appris qu'on pouvait aborder le cinéma autrement qu'avec des grosses productions, et j'ai adoré le dispositif sur scène en direct, travailler tous ensemble. On a ressenti du stress mais de la confiance en nous aussi ! »

« Pour nous, conclut Elie Blanchard, c'est une création à part entière qui dépasse le cadre des ateliers en lycée. Si en plus cela suscite des vocations, c'est gagné. »

Pour visionner « Maintenant l'horizon », d'Elie Blanchard, Victoria Follonier et les lycéens de Jules Uhry, rendez-vous sur le site internet dédié au projet <http://maintenant.avoka.fr/#projet> ou sur le site internet de la Ville.

Une association pour lutter contre l'analphabétisation

« Il y a beaucoup de potentiel à Creil ! »



« Vous voulez vous intégrer ? Sortez de chez vous ! » C'est le message de deux amies creilloises fondatrices de l'association « Bouger pour mieux réussir ». Leur objectif ? Aider ceux qui parlent mal le Français à se donner les moyens de progresser.

Des sorties au Musée, des journées de partage, des veillées pour écouter les récits des anciens, des cours de soutien... Madame Mamou Sow fourmille d'idées pour le programme de son association en 2020. Avec son amie Fatima Camara, elles développent aujourd'hui « Bouger pour mieux réussir » créée il y a plus de dix ans et laissée jusqu'à là en jachère faute de temps. À 32 et 37 ans, maman toutes les deux, elles ont fait de l'alphabétisation et de l'intégration leur combat quotidien. Madame Mamou Sow connaît bien le sujet : « Ma mère, arrivée du Sénégal pour rejoindre mon père, ne parlait pas le Français. Lorsqu'elle s'est retrouvée veuve, elle ne pouvait pas vérifier les devoirs ou nos carnets. Mes frères en

profitaient, forcément ! » Aujourd'hui Mamou est assistante d'éducation au collège Anatole France à Creil, et elle est choquée par le niveau de certains adolescents : « Je vois des élèves entrer en 6^e sans savoir lire ou écrire correctement ! s'insurge-t-elle, c'est ça qui m'a donné envie de relancer l'association ».

“ Je vois des élèves entrer en 6^e sans savoir lire ou écrire correctement ! ”

Lutter contre le décrochage scolaire

Pour cette mère attentive, le rôle des parents est primordial pour éviter aux adolescents de décrocher. « Quand les parents ne parlent pas Français, ils restent dans une sorte de confort avec ceux de leur communauté, cela n'aide pas leurs enfants à s'ouvrir. Nous souhaitons les faire sortir, rencontrer d'autres gens, les amener à échanger en Français. » Pour cela, l'association imagine des sorties et moments: parents/enfants,

intergénérationnels, comme des chasses au trésor, des animations dans la ville. Nous prévoyons également des cours de français ainsi que de soutien pour les enfants et adolescents. Pour cela, « Nous cherchons des étudiants pour assurer les cours, des personnes âgées aussi, et un local », explique Mamou avec un enthousiasme communicatif. « On veut développer le positif à Creil, même sur des petites choses ! »

Les deux jeunes femmes sont également à l'initiative d'une Master Class Participative, une première dans la Région. « Pour encourager à l'échange, nous avons créé un événement mettant en lien deux métiers : le maquillage et la pâtisserie. Il s'agissait d'animer un atelier en proposant à nos participantes d'être actrices de leur propre création. Avec ces ateliers ludiques, l'objectif est d'acquiescer confiance et estime de soi en donnant l'opportunité de s'exprimer en français dans un contexte convivial », conclut Mamou.

● POUR ADHÉRER À L'ASSOCIATION
« BOUGER POUR MIEUX RÉUSSIR » :
SUBLIMGOURMANDIZ@GMAIL.COM

Groupe «Élus socialistes et républicains»

Nous sommes heureux de vous adresser pour cette année 2020 nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux de bonheur, de santé, de réussite professionnelle et personnelle.

Nous souhaitons que chacun d'entre vous puisse trouver en cette année 2020 les joies méritées et le plus de satisfactions possibles.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notre groupe ne publiera pas de tribune politique pour se conformer aux règles en période électorale.

Très bonne année 2020 !

Groupe Socialiste et Républicain
www.ps-creil.fr

En application de la loi du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité et du règlement intérieur voté en conseil municipal le 23 juin 2014, un espace est réservé à l'expression de chaque groupe politique siégeant au sein du conseil. Les textes sont publiés tels que la rédaction les reçoit et n'engagent que leurs auteurs. De plus, tout texte faisant référence à la période électorale pourra être signalé à l'autorité de contrôle et être pris en compte dans les comptes de campagne.

Groupe «Creil Solidaire et Rebelle» Solidarité concrète, Ici et Maintenant !

A Creil, les habitants, les associations et les enseignants font part de leurs expériences et de leurs inquiétudes. Tous se questionnent quant au devenir de la quinzaine de familles et qui se retrouvent du jour au lendemain à la rue.

Face à l'urgence de cette situation et la honte que suscite la réaction de nos gouvernants, nous devons être capables de faire quelque chose à l'échelle de notre ville, CAPABLES DE solidarité malgré nos propres difficultés.

La solidarité des associations s'organisent par le biais de maraudes qui leur offrent de quoi subsister le temps de trouver une place d'hébergement d'urgence.

En réponse à l'urgence, les élus Communistes de Creil ont exigé des pouvoirs publics de mettre en œuvre la réquisition de logements vacants, un dispositif qui est rarement appliqué mais nécessaire pour mettre en sécurité les familles.

Il est nécessaire de faire appel à l'ensemble des moyens disponibles et la réquisition fait partie de cette panoplie.

L'état doit s'engager d'avantage et ne pas laisser à la rue des familles avec enfants. La préfecture doit prendre ses responsabilités et proposer rapidement des solutions pérennes ou d'autres alternatives qu'un hébergement à la nuitée, souvent en hôtel, avec des déménagements fréquents.

Ce « nomadisme » organisé des familles entre lieux d'hébergement, aide alimentaire et services sociaux, conjugué à leur absence de ressources et leur épuisement physique et moral, ne leur permet pas de mener sereinement leurs démarches administratives. Sans compter que cette situation de grande précarité entrave fortement la scolarité de leurs enfants.

Les élus communistes continueront de porter ces revendications auprès des pouvoirs publics.

**Les élus du groupe Front de Gauche
et Républicains et Citoyens**
Contact : 06 09 90 62 45

PERMANENCES DU MAIRE, DES ADJOINTS AU MAIRE ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Le Maire

Jean-Claude VILLEMMAIN
sur RDV au 03 44 29 50 51



Nicole CAPON,
1^{re} adjointe
**Solidarité – Logement –
Organisation des services –
Personnel**
sur RDV au 03 44 29 50 25



Jean-Claude CABARET,
2^e adjoint au maire
**Patrimoine – Voirie –
Cadre de vie**
sur RDV au 03 44 29 50 25



Cédric LEMAIRE,
3^e adjoint au maire
**Politique de la ville
– Outils numériques**
sur RDV au 03 44 29 50 25



Aïcha GUENDOUBE,
4^e adjointe au maire
**Autonomie des personnes
– Handicap**
sur RDV le lundi de 14h à 16h
aïcha.guendouze@mairie-creil.fr



Danièle CARLIER,
5^e adjointe au maire
Culture
sur RDV au 03 44 29 50 25



Brahim BELMHAND,
6^e adjoint au maire
Urbanisme
sans RDV au 03 44 29 67 71



Yvette FOURRIER-CESBRON,
7^e adjointe au maire
**Vie démocratique
– Citoyenneté**
sur RDV au 07 80 43 16 01



Fabienne LAMBRE,
8^e adjointe au maire
**Commerce local – Marchés
– Tranquillité publique**
sur RDV en matinée au 03 44 29 50 25



El Hassan ABBADI,
9^e adjoint au maire
Éducation – Jeunesse
sur RDV
elhassan.abbadi@mairie-creil.fr



Najat MOUSSATEN
10^e adjointe au maire
**Petite enfance – Enfance –
Périscolaire**
sur RDV le lundi au 03 44 29 50 51



Abdoulaye DEME
11^e adjoint au maire
**Développement de la Vie
sportive – Insertion des jeunes**
sur RDV le samedi de 10h à 12h
au 03 44 29 50 51



Babacar N'DIAYE
Médiation – Logement
sur RDV le mercredi de 15h à
17h au 03 44 29 50 51

Groupe «Génération Creil» 2020 : ENFIN !

Creilloises, Creillois,

À l'aube de cette nouvelle année, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé et d'épanouissement personnel.

Nous avons bien sûr une pensée particulière pour tous les Creillois qui vivent dans la souffrance, sous toutes ses formes. Nous les assurons de notre solidarité et restons disponibles pour les aider du mieux que nous pourrons.

Vous le savez, depuis la désindustrialisation brutale et massive qui l'a frappée à partir des années 70, notre ville traverse de multiples crises (économique, sociale, sociétales...).

Pourtant, nous ne cesserons de le répéter, notre ville, de par les atouts considérables dont elle dispose, est une véritable « pépite » qui ne demande qu'à être révélée !

Sa situation géographique, sa jeunesse (près de la moitié de la population a moins de 30 ans), ses infrastructures, son patrimoine naturel, le dynamisme de son tissu associatif... peuvent faire de Creil une ville moderne, prospère, attractive et agréable à vivre.

Mais pour cela, nous devons donner à notre ville un cap, une orientation, une vision à long terme.

Et nous sommes convaincus que la renaissance de notre ville passera par la transition écologique de notre territoire. En effet, les ressources immenses dont nous disposons, si elles sont bien mobilisées, pourraient transformer

l'ancien bastion industriel qu'a été notre ville en « bastion écologique », en ville éco-citoyenne et durable.

C'est, pour nous, le défi majeur à relever dans les prochaines années. Un défi qui ne pourra être relevé qu'avec de nouvelles méthodes de gouvernance et la participation de tous les Creillois.

Formons donc le vœu que la décennie qui s'ouvre coïncide avec le début d'une nouvelle ère (et d'un nouvel air) pour notre ville !

BONNE ANNÉE 2020 !

GÉNÉRATION CREIL
www.generationcreil.fr

Groupe «Ensemble, défendons une certaine idée de Creil» En 2020, Changeons l'avenir de Creil !

En ce début d'année nous formons le vœu que l'année 2020 marque pour Creil la fin de l'immobilisme et de l'inaction. Car dans quelques mois, les prochaines élections municipales offriront l'opportunité aux Creillois de mettre en place une nouvelle équipe municipale qui aura réellement à cœur d'inverser le déclin de notre ville.

Le bilan de l'équipe sortante parle de lui-même et vous êtes les mieux placés pour constater l'état de choc dans lequel est plongé notre ville.

Mais faut-il pour autant se préparer à assister au naufrage de notre ville sans réagir ?

Certainement pas ! Notre ville de Creil, nous l'aimons et comme bon nombre de Creillois, nous pensons que

Creil n'a pas la place qu'elle mérite et que ses habitants ont été abandonnés. Creil dispose de nombreux atouts inexploités. Les Creillois que nous rencontrons n'attendent qu'une chose, c'est de tourner la page et qu'une nouvelle équipe se remonte les manches pour changer l'avenir de notre ville.

Changer l'avenir de Creil, c'est redonner leur voix aux habitants, les écouter, les rencontrer !! C'est ce que nous faisons depuis 6 ans.

Notre ville devra relever des défis immenses pour revenir dans la course mais nous sommes prêts à affronter tous les obstacles car nous en avons la volonté !

Mais pour autant, je n'oublie pas ce qui reste l'essentiel.

Mes colistiers se joignent à moi, pour vous adresser nos meilleurs vœux de santé, nos meilleurs vœux de bonheur dans votre vie familiale et professionnelle pour la nouvelle année.

Nous vous donnons rendez-vous les 15 et 22 mars 2020 pour changer l'avenir de Creil.

Fidèlement

**Michaël Sertain - Sylvie Duchatelle -
Gerald Facchini - Serge Natanson -
Eric Lamoureux**
Permanence sur RDV : 07 83 14 90 18
www.michaelsertain.fr



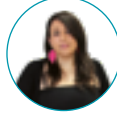
Mariline DUHIN
Petite enfance
sur RDV le samedi à partir
de 10h au 03 44 29 50 51



Loubina FAZAL
Développement durable
sur RDV au 03 44 29 50 51



Fabrice MARTIN
**Espaces verts –
Cadre de vie – Santé**
sur RDV au 06 84 74 31 46
fabrice.martin@mairie-creil.fr



Marine BARBETTE
Jeunesse
sur RDV
marine.barbette@mairie-creil.fr



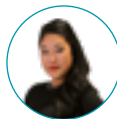
Adnane AKABLI
**Égalité des droits – Lutte
contre les discriminations**
sur RDV au 06 01 39 51 96



Florent LELONG
**Développement local
par la culture**
sur RDV le samedi matin
de 9h à 11h
florent.lelong@mairie-creil.fr



Karim BOUKHACHBA
Vie associative
Sur RDV au 06 09 90 62 45



Yesim SAVAS
**Relations internationales –
Évaluation des politiques
municipales, associatives
et du projet urbain**
sur RDV le samedi matin
au 03 44 29 50 51

Jean-Claude Villemain
Maire de Creil

Le Conseil municipal, les Services municipaux

vous présentent leurs

Meilleurs
Voeux!



CREIL | *C'EST VOUS!*

Creil